

Actifs familiaux professionnels : les deux tiers sont des exploitants

Solange RATTIN

SCEES - Bureau de
l'information statistique

En 2005, la main-d'œuvre familiale des exploitations professionnelles compte 679 000 actifs. Ces actifs familiaux sont pour les deux tiers des exploitants qui travaillent le plus souvent à plein temps. Ils se consacrent principalement à leur exploitation, mais environ un sur dix travaille aussi hors agriculture, et cette proportion progresse.

Bien que la moitié des conjointes d'exploitants ne participent en rien au travail de la ferme, les actives viennent au second rang des actifs familiaux avec 20 % de leur effectif. Elles travaillent surtout à temps partiel. Quant aux autres actifs familiaux, enfants ou parents d'exploitants, leur effectif s'amointrit et vieillit sans cesse.

En 2005, la main-d'œuvre familiale est toujours prépondérante sur les exploitations professionnelles. Avec 679 000 actifs, elle constitue 80 % des forces de travail hors salariés saisonniers. Près de 80 % des 347 000 exploitations professionnelles occupent au plus deux actifs familiaux. Un tiers n'en compte qu'un seul, le chef d'une exploitation individuelle ou d'une société unipersonnelle. Les sociétés utilisent le travail d'un plus grand nombre d'actifs familiaux que les exploitations individuelles : un quart en emploie trois mais 10 % seulement en mobilisent quatre ou plus. À l'opposé, la présence de plus de trois actifs familiaux est très rare sur les exploitations individuelles. Au total, la main-d'œuvre familiale se compose de 679 000 personnes, les deux tiers étant des exploitants et 20 % des conjoints de ces exploitants. La diminution de la part des autres actifs familiaux, enfants, parents ou collatéraux d'exploitants, se poursuit [1].

Parmi les 455 000 exploitants professionnels de 2005, 218 000 soit un peu moins de la moitié,

sont chefs d'une exploitation individuelle. Ils étaient 275 000 en 2000. La diminution de leur effectif est très rapide et plus pour les femmes que pour les hommes. En effet, la moitié de ces exploitantes individuelles a plus de 55 ans. Elles ont souvent succédé de façon temporaire à leur conjoint qui a cessé son activité.

Les 237 000 autres exploitants professionnels sont coexploitants de sociétés. À l'inverse de celui des exploitants individuels, leur nombre a augmenté, et l'effectif des femmes plus vite que celui des hommes. Le développement des sociétés agricoles contribue en effet à la féminisation du métier d'agriculteur, par le statut qu'elle procure notamment aux conjointes. Bien que toujours minoritaires dans l'ensemble de la population des exploitants professionnels, les femmes en constituent 25 % en 2005 comme en 2000, contre 15 % en 1988. Dans les sociétés, le nombre d'hommes et de femmes tend de plus en plus à s'équilibrer, mais les femmes sont plutôt les conjointes

des coexploitants, et les hommes sont surtout leurs frères [5] (tableau 1).

Huit sur dix à plein temps

Huit exploitants professionnels sur dix consacrent un plein temps à l'activité agricole en 2005, comme en 2000. Ce plein temps est plus répandu chez les hommes que chez les femmes bien que pour celles-ci, la tendance soit à la progression. L'intensité de l'activité ne commence à chuter qu'à partir de 60 ans, quand la cessation de travail est envisagée : environ un exploitant de plus de 60 ans sur deux travaille à plein temps. Les personnes les plus âgées totalisent à peine 10 % de l'ensemble des exploitants professionnels (tableau 2).

Le plein temps est quasi-général pour les éleveurs bovins laitiers, alors qu'il est moins répandu pour les viticulteurs et les exploitants de grandes cultures. Les différences de spécialisation se retrouvent au niveau géographique. Ainsi, le plein temps est plus courant dans les régions d'élevage : 91 % en Franche-Comté, 89 % en Basse-Normandie et en Bretagne. À l'opposé, il est un peu moins pratiqué dans les zones de cultures permanentes et de grandes cultures : environ 75 % des exploitants alsaciens, languedociens et aquitains sont à plein temps (carte 1).

Tableau 2
Le plein temps s'accroît pour les exploitants

Chefs d'exploitation et coexploitants selon leur temps d'activité sur l'exploitation	Temps partiel		Temps plein	Ensemble
	Moins d'1/2 temps	1/2 temps et plus		
Hommes	14,7	25,8	309,2	349,7
dont :				
Moins de 40 ans	3,3	6,3	90,3	99,9
40 à 49 ans	3,9	8,6	106,2	118,7
50 à 59 ans	4,0	8,2	100,4	112,6
60 ans et plus	3,5	2,8	12,3	18,6
Femmes	17,7	21,4	66,5	105,6
dont :				
Moins de 40 ans	2,4	3,4	13,5	19,3
40 à 49 ans	4,2	6,2	21,6	32,0
50 à 59 ans	6,4	8,8	25,2	40,4
60 ans et plus	4,8	3,0	6,1	13,9
Ensemble 2005	32,4	47,2	375,7	455,3
Ensemble 2000	32,2	61,0	398,4	491,6
dont hommes	14,5	33,8	334,0	382,3
dont femmes	17,7	27,2	64,4	109,3

Champ : chefs d'exploitation et coexploitants des exploitations professionnelles.

Source : AGRESTE - Enquête structure 2005 et recensement agricole 2000 (même échantillon)

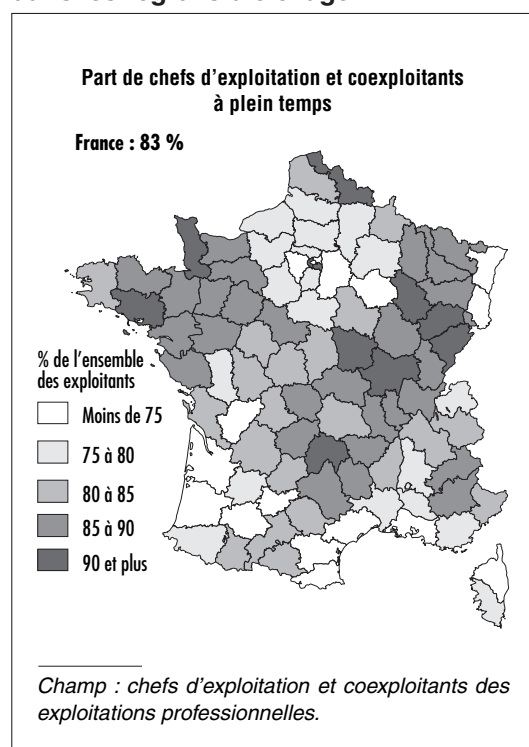
Tableau 1
Le nombre de coexploitants augmente de plus de 10 % en cinq ans

	2000	2005	Taux annuel moyen de variation 2000-2005
	milliers		%
Chefs d'exploitation¹	393,9	346,5	- 2,5
dont hommes	324,4	289,0	- 2,3
dont femmes	69,5	57,5	- 3,7
Coexploitants	97,7	108,8	+ 2,2
dont hommes	57,9	60,8	+ 1,0
dont femmes	39,8	48,0	+ 3,8
Total exploitants	491,6	455,3	- 1,5
dont hommes	382,3	349,7	- 1,8
dont femmes	109,3	105,6	- 0,7

1. Chefs d'exploitation individuelle ou premiers coexploitants de société.
Champ : chefs d'exploitation et coexploitants des exploitations professionnelles.

Source : AGRESTE - Enquête structure 2005 et recensement agricole 2000 (même échantillon)

Carte 1
Le travail à plein temps plus fréquent dans les régions d'élevage



Source : AGRESTE - Enquête structure 2005

Des agriculteurs exclusifs

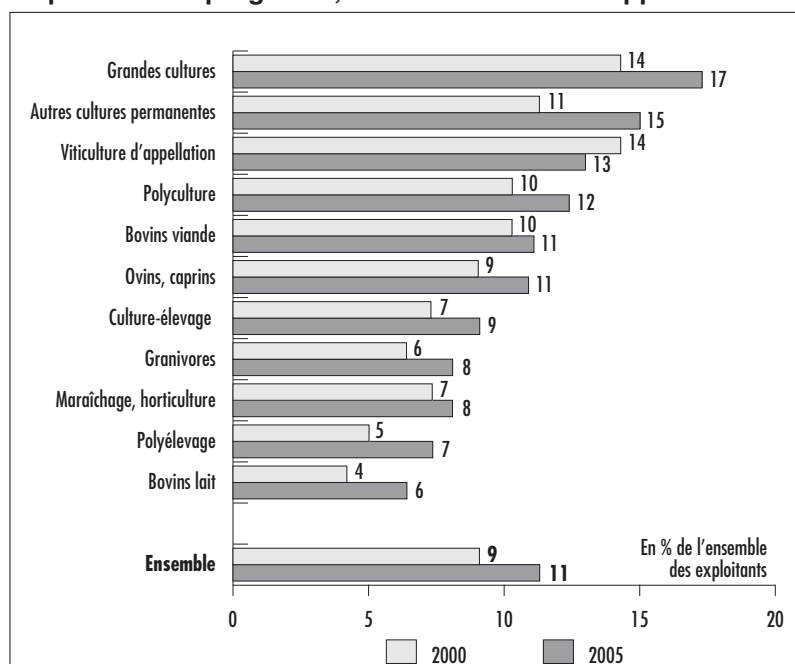
Les chefs d'exploitation et coexploitants professionnels déclarent dans leur quasi-totalité une profession qui s'exerce principalement et, pour plus de huit sur dix exclusivement en agriculture (encadré p. 16). La taille importante de leur exploitation et la charge de travail qu'elle entraîne, sont difficilement compatibles avec la pratique conjointe d'une autre fonction. Les pluriactifs sont donc peu nombreux. Bien que faible, la pluriactivité a quelque peu progressé entre 2000 et 2005. La hausse touche toutes les orientations de production, hormis la viticulture d'appellation. Les exploitants de grandes cultures sont les premiers concernés, tandis qu'en élevage bovin laitier, les pluriactifs restent marginaux (graphique 1). Les exploitants de grandes cultures totalisent 17 % de pluriactifs en 2005, plus que les exploitants de cultures permanentes. En Île-de-France, en Picardie et en Languedoc-Roussillon, 14 % des chefs d'exploitation et coexploitants professionnels sont pluriactifs. Cette proportion est inférieure à 10 % dans les zones d'élevage, telles la Basse-Normandie, la Bretagne ou le Limousin. Le cas de l'Alsace, avec 22 % d'exploitants plu-

riactifs, est assez particulier. La multi-activité y a toujours été beaucoup plus élevée que dans les autres régions et semble se transmettre « de père en fils » en même temps que l'exploitation. Toutefois, l'activité non agricole n'est principale que dans 9 % des cas (carte 2).

Une infime part d'exploitants travaille hors agriculture à titre principal. Leur proportion atteint un maximum de 5 % dans le secteur des cultures permanentes. Même à titre secondaire, le travail non agricole reste peu fréquent : 8 % des exploitants en 2005, surtout âgés de 40 à 54 ans. Il s'agit souvent d'une activité non salariée, plus flexible, donc permettant plus facilement un cumul de tâches. Un petit nombre exerce des charges électives qui peuvent être en rapport avec l'agriculture, telles celles d'élus professionnels ou associatifs.

Avec l'amplification du phénomène sociétaire, le nombre d'exploitants salariés de leur exploitation progresse légèrement. Ils sont environ 10 000 en 2005, soit 2 % seulement de l'ensemble des exploitants professionnels. La proportion de femmes salariées est un peu plus forte, surtout en maraîchage, en horticulture et en viticulture d'appellation [3].

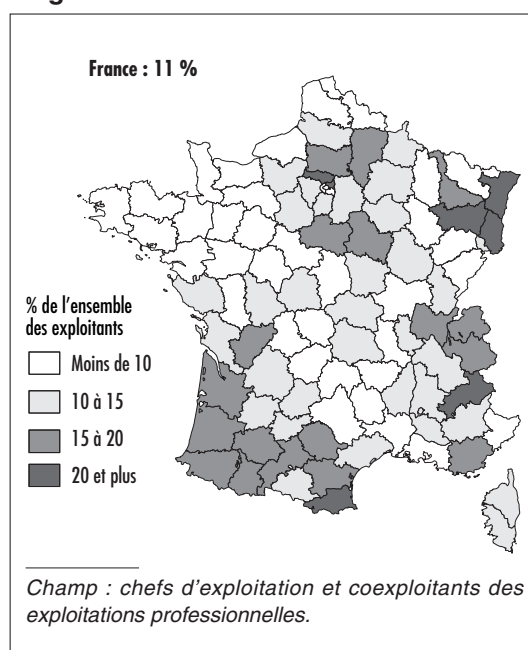
Graphique 1
La pluriactivité progresse, sauf en viticulture d'appellation



Champ : chefs d'exploitation et coexploitants des exploitations professionnelles.

Source : AGRESTE - Enquête structure 2005 et recensement agricole 2000 (même échantillon)

Carte 2
Davantage de pluriactifs dans les régions de grandes cultures et de viticulture



Source : AGRESTE - Enquête structure 2005

Activité sur l'exploitation, profession principale et activité secondaire

L'enquêteur relève pour chacun des actifs familiaux, d'une part le temps d'activité sur l'exploitation, d'autre part et de façon indépendante, la profession principale exercée. Cette profession est énoncée librement, sans référence à sa durée ni au revenu qu'elle procure. Elle peut être agricole (exploitant ou coexploitant, aide familial, salarié agricole) ou non, ou traduire un statut d'inactivité (retraité, femme au foyer). La présence d'une activité secondaire est notée de la même façon.

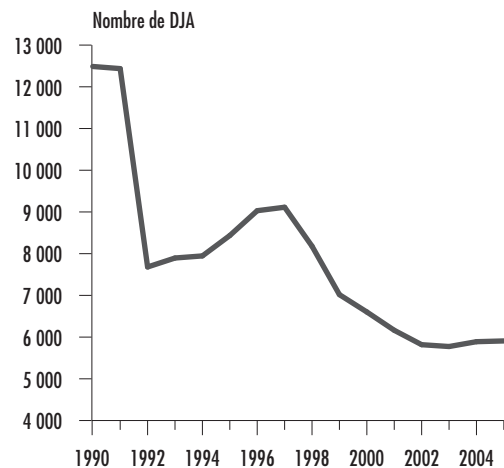
Dès que l'activité sur l'exploitation est associée à un travail non agricole, à titre principal ou secondaire, la personne est dite pluriactive.

Le nombre d'installations aidées en forte baisse

Les aides de l'État en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs comportent plusieurs volets, dans le cadre du règlement de développement rural. La dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA) est une aide en capital visant au financement du démarrage de l'activité. Les jeunes doivent remplir certaines conditions d'âge (moins de 40 ans) et de capacité professionnelle (diplôme équivalent au brevet de technicien agricole). La DJA est accordée au vu d'une étude prévisionnelle d'installation qui doit montrer la viabilité économique de l'exploitation au terme de la troisième année suivant l'installation.

Le nombre de demandes et de dossiers examinés favorablement par les commissions départementales d'orientation agricole (CDOA) a baissé à un rythme important entre 1997 et 2003. L'année 2004 marquerait une légère reprise.

Nombre de Dotations
aux Jeunes Agriculteurs (DJA)
(dossiers examinés favorablement en CDOA)



Source : CNASEA

Des exploitants un peu plus âgés

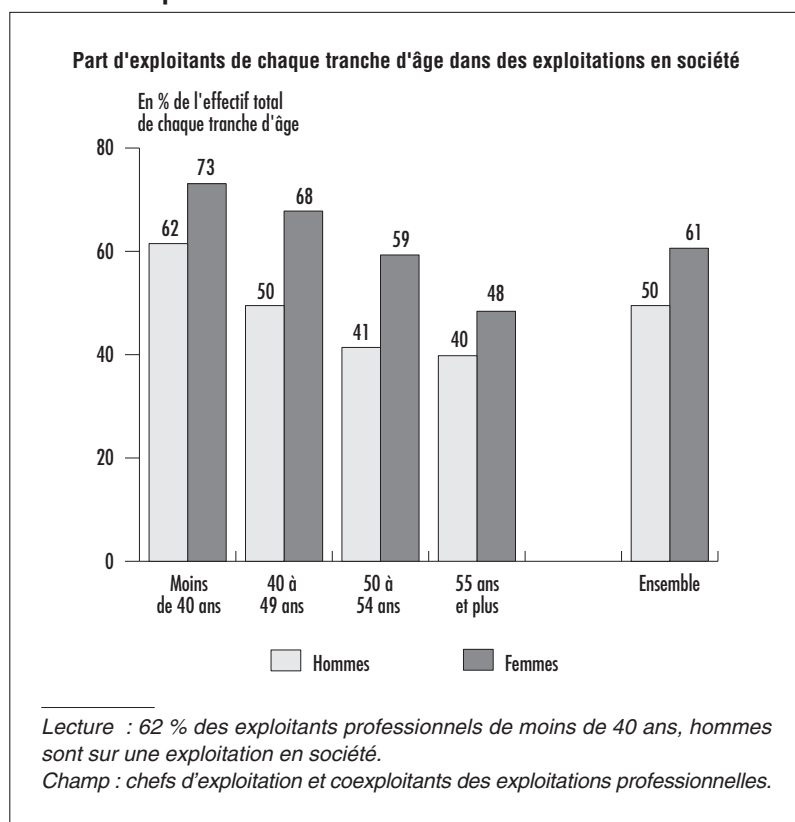
La population des exploitants professionnels a vieilli : un quart a plus de 55 ans en 2005, contre 19 % en 2000. Une des causes en est le passage dans cette tranche d'âge, des classes nombreuses nées après la seconde guerre mondiale. Par ailleurs, l'effectif des exploitants de moins de 40 ans a diminué au rythme très rapide de 6 % par an entre 2000 et 2005. Ils ne constituent plus que 26 % de l'effectif total, contre 33 % en 2000. En effet, si la majorité des unités a conservé le même chef d'exploitation entre les deux dates, celles qui ont été affectées par un départ ne sont pas toutes reprises. Pour 100 exploitations professionnelles de 2000, 86 sont toujours dirigées par la même personne en 2005, 4 ont donné lieu à une installation et 10 n'existent plus, absorbées par une ou plusieurs unités qui se sont agrandies et ont éventuellement créé une société. C'est donc une minorité d'exploitations libérées qui a donné lieu à une installation, celle-ci pouvant être une reprise par le conjoint de l'ancien exploitant, et non une installation de jeune. Parmi les chefs de 2000 qui n'exercent plus en 2005, environ un sur trois a été remplacé. Le nombre de jeunes qui choisissent la profession agricole est toujours en baisse [4] (encadré ci-contre).

Les jeunes exploitants professionnels de moins de 40 ans travaillent en majorité dans des exploitations en société, et plus encore les femmes que les hommes. À l'inverse, la majorité des exploitants de plus de 55 ans se trouve dans des exploitations individuelles (graphique 2). En 2005, un quart des hommes exploitants individuels et 46 % des femmes ont plus de 55 ans. Dans les sociétés, 17 % seulement des hommes et 28 % des femmes ont atteint cet âge.

La formation agricole toujours en hausse

Les jeunes exploitants sont de mieux en mieux formés à l'agriculture et leur niveau d'études, comme celui de tous les jeunes Français, continue à monter. En 2005, plus de 90 % des hommes exploitants de moins de 40 ans ont suivi des études agricoles et près de 60 % ont au moins atteint le niveau du baccalauréat. En 2000, la moitié seulement accédait à ce niveau. Les progrès accomplis par les plus jeunes générations sont

Graphique 2
Les jeunes exploitants sont en majorité dans des exploitations en société



Source : AGRESTE - Enquête structure 2005

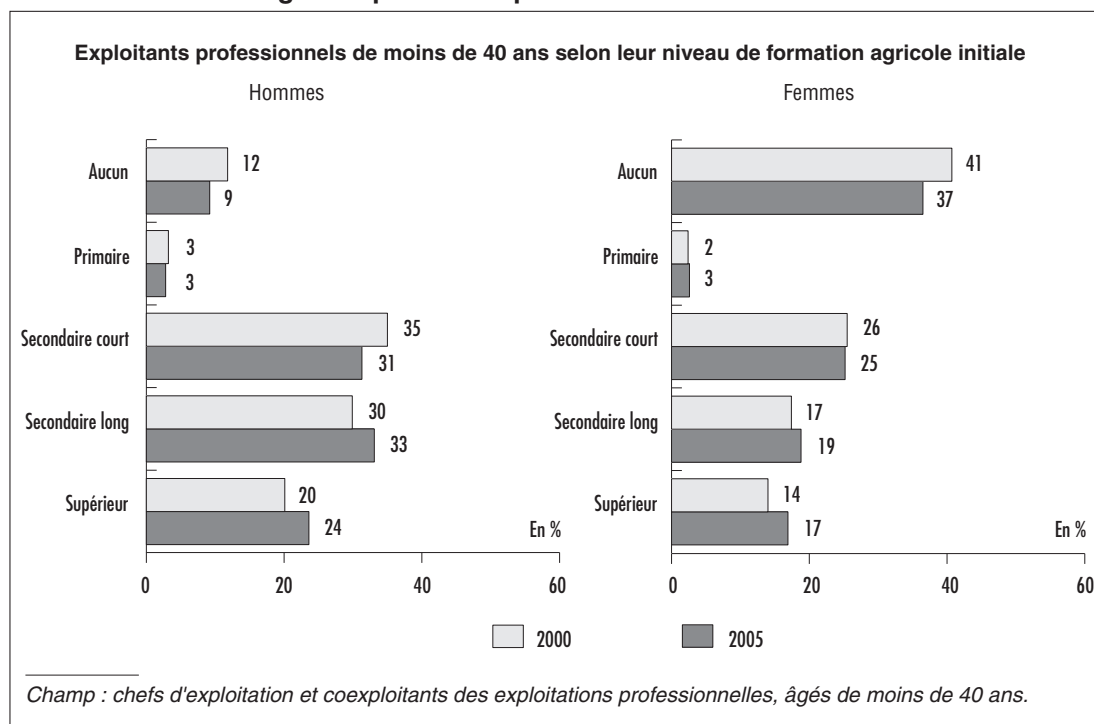
très sensibles : 30 % des hommes exploitants de moins de 35 ans ont suivi un cycle supérieur agricole, mais moins de 20 % des hommes âgés de 35 à 39 ans (encadré ci-dessous).

Contrairement à leurs homologues masculins, les jeunes exploitantes optent pour des études générales plutôt qu'agricoles. En 2005, un tiers des exploitantes de moins de 40 ans n'avaient aucune formation agricole, mais celle-ci progresse : 40 % n'en avaient pas en 2000. En revanche, quand la formation agricole existe, son niveau est identique à celui des hommes (graphique 3). La moindre adhésion des

Les études agricoles

L'enseignement agricole primaire débouche sur les brevets d'apprentissage agricole et les certificats d'aptitude professionnelle agricole. L'enseignement secondaire de cycle court permet l'obtention de brevets d'enseignement agricole, des brevets professionnels agricoles et des brevets d'études professionnelles agricoles. L'enseignement secondaire de cycle long amène aux brevets de technicien agricole, aux brevets professionnels, aux baccalauréats et aux brevets professionnels de responsable d'exploitation agricole. L'enseignement supérieur conduit aux brevets de technicien supérieur agricole et aux diplômes d'ingénieur.

Graphique 3
Moins de formation agricole pour les exploitantes



Source : AGRESTE - Enquête structure 2005 et recensement agricole 2000 (même échantillon)

femmes à l'enseignement agricole les pénalise pour l'obtention d'une dotation d'installation aux jeunes agriculteurs, qui nécessite au minimum un brevet de technicien agricole (BTA). Mais leur désaffection pour la filière professionnelle n'est pas propre au monde agricole et concerne l'ensemble de la population : les filles sont prépondérantes dans les filières générales et technologiques. Celles qui ont été orientées dans des filières professionnelles choisissent massivement les domaines des services, tandis que les garçons optent tout aussi massivement pour les domaines de la production¹.

1. Source : ministère de l'Éducation nationale - Direction de l'Évaluation et de la prospective.

Le célibat des exploitants s'accroît

En 2005, un quart des hommes, exploitants professionnels, ne vit pas en couple, contre 19 % en 1988. S'il s'est accru au cours du temps, le célibat touche particulièrement les jeunes et, quel que soit leur âge, les exploitants individuels. Environ 70 % de ces derniers, âgés de 40 à 44 ans, contre 80 % des coexploitants de société d'âge égal vivent en couple. Les difficultés économiques du secteur agricole de la dernière décennie ont sans doute davantage affecté les exploitations individuelles, plus petites. Ceci a pu renforcer la désaffection des jeunes femmes pour un mode de vie éloigné des services présents dans les villes.

Contrairement aux hommes, les exploitantes professionnelles vivent davantage en couple que par le passé, qu'elles travaillent dans une exploitation individuelle ou une société : environ 90 % en 2005, contre 70 % en 1988. Actuellement, les exploitantes ont choisi leur métier. Elles sont plus jeunes et travaillent sur des exploitations viables.

L'accroissement du célibat chez les exploitants professionnels individuels conduit à une accentuation de la baisse du nombre de conjointes non coexploitantes. On en compte 209 000 en 2005, alors qu'elles étaient 244 000 en 2000. Leur effectif a donc diminué au rythme moyen de 3,1 % par an, alors que celui des hommes exploitants a diminué seulement de 2,3 % par an.

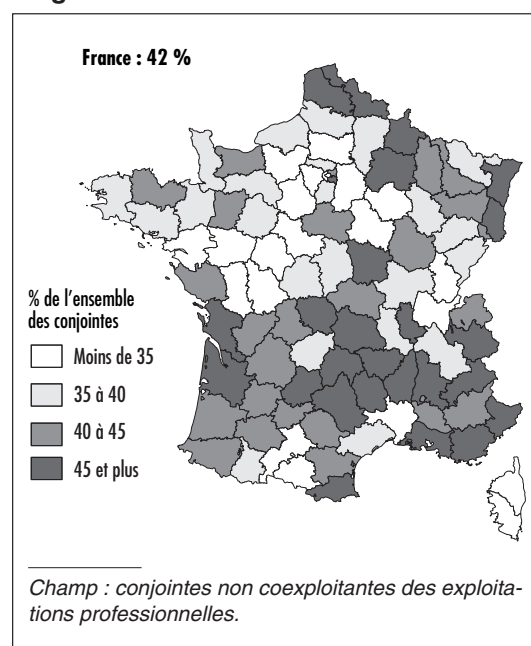
Les jeunes conjointes travaillent hors agriculture

Une conjointe non coexploitante sur deux n'a aucune activité sur l'exploitation, cette proportion atteignant les deux tiers pour les

plus jeunes, de moins de 40 ans. Sur cent jeunes conjointes d'agriculteurs, environ soixante exercent une profession hors de la ferme, à laquelle elles n'apportent aucun travail. Dix autres travaillent à la fois à l'extérieur et sur l'exploitation à titre secondaire. Vingt autres se consacrent exclusivement à l'exploitation, et les dix dernières sont sans profession, femmes au foyer. Ce sont les conjointes les plus âgées qui travaillent principalement sur l'exploitation : environ une femme sur deux âgée de 50 à 59 ans. De plus, la participation des conjointes au travail agricole est plus importante dans les exploitations maraîchères et horticoles, qui emploient par ailleurs des salariés non familiaux. Dans ces exploitations, 60 % d'entre elles prennent part aux travaux agricoles. Dans les élevages d'herbivores, essentiellement utilisateurs de main-d'œuvre familiale, une conjointe sur deux est active agricole. Leur participation est beaucoup plus réduite dans les exploitations de grandes cultures ou les élevages hors sol de porcs et de volailles. Ainsi, environ une conjointe sur deux travaille sur l'exploitation en Auvergne et en Alsace, mais 35 % seulement en Île-de-France, en Picardie, en Haute-Normandie en Franche-Comté et en Poitou-Charentes (carte 3).

Au total, 103 000 conjointes non coexploitantes travaillent dans les exploitations, et les

Carte 3
Moins de conjointes d'exploitantes actives sur les exploitations dans les zones de grandes cultures



Source : AGRESTE - Enquête structure 2005

deux tiers font de cette activité agricole leur profession principale. Le tiers restant se compose de pluriactives qui se partagent entre secteur agricole et secteur non agricole (graphique 4). Si la participation des conjointes au travail agricole est sensiblement la même en 2005 et en 2000, leur temps de travail a diminué. Corrélativement, la proportion de multi-actives a augmenté de quatre points : en 2005, près d'un quart des conjointes actives sur les exploitations travaille aussi hors agriculture et à titre principal.

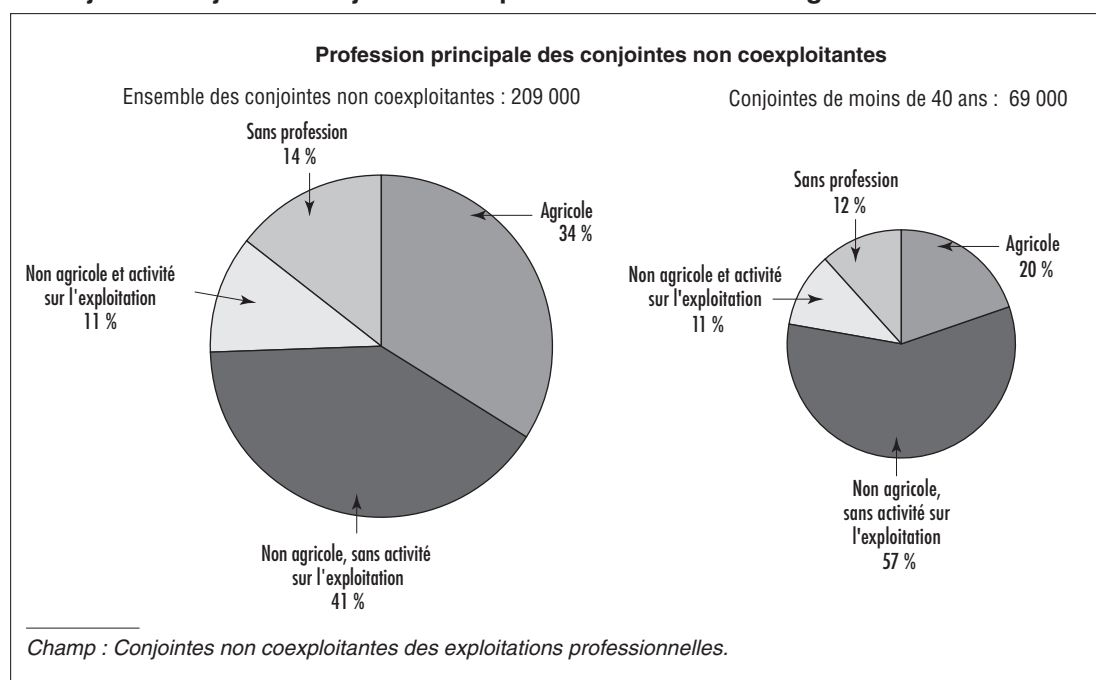
Moins du tiers des conjointes à plein temps

Le plein temps concerne à peine un tiers des conjointes non coexploitantes. Il est plus courant dans les orientations de production où la propension des conjointes à travailler à la ferme est aussi plus élevée : environ 40 % des conjointes actives sur des exploitations maraîchères et horticoles, sur des élevages bovins laitiers ou sur des élevages multiples sont à plein temps. En revanche, on n'en trouve que 20 % en grandes cultures. Ainsi, la proportion de conjoints à plein temps est-elle supérieure à la moyenne en Basse-Normandie, en Bretagne ainsi qu'en Auvergne (tableau 3). Le plein temps sur l'exploitation s'accroît avec l'âge, pareillement à l'activité agricole en

général : environ 20 % des conjointes actives de moins de 40 ans sont à plein temps, 36 % entre 50 et 54 ans. Les jeunes conjointes actives sur l'exploitation n'y consacrent que peu de temps, leur profession principale étant à l'extérieur. Les revenus de cette activité non agricole sont souvent nécessaires au ménage, les revenus agricoles étant plutôt consacrés aux charges importantes liées à l'installation. Par ailleurs, les jeunes femmes multi-actives ont pu conserver le métier choisi avant leur mariage. Les plus âgées, souvent filles d'agriculteurs, ont débuté aides familiales sur l'exploitation de leurs parents et ont ensuite adopté la profession de leur conjoint.

Le salariat sur l'exploitation se répand peu à peu, bien que son niveau soit encore peu élevé : environ une conjointe non coexploitante sur dix est salariée de l'exploitation en 2005. L'effectif de ces salariées a toutefois augmenté de 10 % entre 2000 et 2005 alors que, dans le même temps, l'effectif total des conjointes diminuait de 20 %. En viticulture d'appellation, en horticulture et en maraîchage, ainsi que dans les élevages de porcs et de volailles, la proportion de conjointes salariées de l'exploitation approche les 20 %, dépassant largement celle des exploitants salariés. Les exploitations concernées sont en général des sociétés, sur lesquelles coexistent production et commercialisation [2].

Graphique 4
La majorité des jeunes conjointes d'exploitants travaille hors agriculture



Source : AGRESTE - Enquête structure 2005

Tableau 3

Les conjoints participent davantage aux travaux agricoles dans les régions d'élevage

	Total conjoints non coexploitants, actifs ou non sur les exploitations (milliers)		Taux annuel moyen de variation 2000-2005 du nombre de conjoints (%)	Proportion 2005 de conjoints (%)		
	2005	2000		Femmes	Travaillant sur les exploitations	Travaillant à plein temps sur les exploitations
Alsace	5,1	5,4	- 0,9	72,0	71,4	16,8
Auvergne	12,1	14,0	- 2,9	84,4	63,2	18,2
Nord - Pas-de-Calais	9,1	11,0	- 3,7	84,2	62,1	17,1
Aquitaine	20,5	24,0	- 3,1	74,2	59,3	17,0
Midi-Pyrénées	22,1	25,9	- 3,2	76,1	58,8	17,6
Languedoc-Roussillon	14,3	16,5	- 2,8	77,9	58,4	9,7
Limousin	7,2	8,1	- 2,4	77,8	58,4	16,2
Rhône-Alpes	19,2	23,2	- 3,7	83,0	58,0	14,8
Provence - Alpes - Côte d'Azur	9,4	11,9	- 4,7	79,0	57,8	14,4
Basse-Normandie	10,3	12,9	- 4,5	76,7	56,9	22,9
Haute-Normandie	5,7	6,9	- 3,8	82,0	53,5	14,6
Champagne-Ardenne	11,8	14,2	- 3,6	82,5	53,1	15,4
Bretagne	21,3	25,8	- 3,7	79,7	52,1	21,0
Corse	1,0	1,2	- 4,3	75,6	50,8	12,5
Pays de la Loire	23,4	26,9	- 2,8	86,4	50,4	18,7
Lorraine	6,7	7,5	- 2,2	85,4	50,4	12,7
Bourgogne	12,7	13,9	- 1,8	85,2	49,4	14,9
Poitou-Charentes	13,9	16,9	- 3,8	85,9	49,3	11,4
Picardie	8,1	9,5	- 3,2	81,6	47,0	12,5
Centre	14,5	16,8	- 2,9	84,9	46,9	10,6
Franche-Comté	5,7	6,2	- 1,5	89,3	43,2	14,6
Île-de-France	3,1	3,8	- 4,0	85,5	42,1	10,8
Ensemble	257,2	302,4	- 3,2	81,3	54,7	15,8

Champ : conjoints non coexploitants des exploitations professionnelles.

Source : AGRESTE - Enquête structure 2005 et recensement agricole 2000 (même échantillon)

Un conjoint d'exploitante sur deux est retraité

Les conjoints masculins totalisent 48 000 personnes en 2005, soit 19 % de l'ensemble des conjoints coexploitants, comme en 2000. Les trois quarts participent aux travaux de l'exploitation mais, si leur participation est plus fréquente que celle des femmes (une sur deux), elle est aussi moins intense, plus de la moitié travaillant moins d'un mi-temps. Près de la moitié de ces hommes sont des retraités agricoles et leur épouse leur a succédé lors de leur cessation d'activité d'exploitant (tableau 4).

L'autre moitié des conjoints d'exploitantes se partage également entre agriculteurs et non agriculteurs. Les non agriculteurs sont surtout des employés, des ouvriers ou des membres d'une profession intermédiaire telle qu'instituteur ou infirmier.

Aides familiaux : des parents et des enfants

Les aides familiaux sont peu nombreux sur les exploitations professionnelles : 83 000 personnes en 2005, soit un peu plus d'un actif familial sur dix. Les parents retraités des exploitants sont majoritaires et les autres actifs sont surtout des enfants d'exploitants. Il s'agit d'une population essentiellement masculine où prédominent les plus de 55 ans (graphique 5). La décroissance très rapide du nombre d'aides familiaux entre 2000 et 2005, au rythme moyen de 6,5 % par an, est surtout le fait des plus jeunes. L'effectif d'actifs familiaux de moins de 40 ans a diminué chaque année de plus de 10 %, alors que celui des plus de 55 ans ne baissait que de 3 %. La population restante a donc vieilli, la part des jeunes ayant perdu dix points pour atteindre 33 % en 2005. À l'opposé, la proportion des plus âgés a gagné ces dix points : 60 % en 2005.

Les aides familiaux des exploitations professionnelles travaillent surtout à temps partiel, plus encore les femmes que les hommes. Au total, les deux tiers font moins d'un mi-temps et 40 % effectuent même moins d'un quart de temps. Les enfants d'exploitants de moins de 40 ans ont une activité plus intense :

un tiers travaille à plein temps et près du quart perçoit un salaire de l'exploitation. Comme les autres actifs familiaux, plein temps et salariat sont plus répandus dans les élevages de porcs et de volailles, ainsi que dans les exploitations de cultures permanentes.

Tableau 4
Les hommes très minoritaires parmi les conjoints d'exploitants

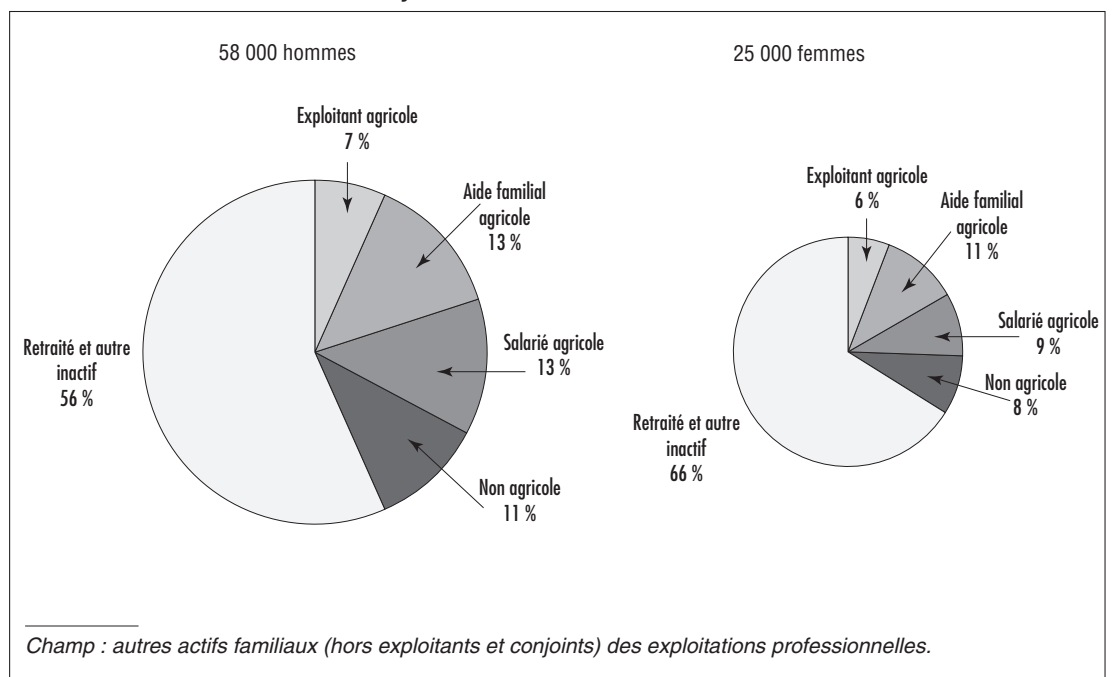
En milliers

Conjoints d'exploitants selon leur temps d'activité sur l'exploitation	Aucune	Temps partiel		Temps plein	Ensemble
		Moins d'1/2 temps	1/2 temps et plus		
Hommes	10,3	19,4	9,8	8,7	48,2
dont :					
Moins de 50 ans	3,9	5,2	1,4	2,5	13,0
50 à 59 ans	2,6	5,7	2,4	2,9	13,7
60 ans et plus	3,8	8,4	6,0	3,2	21,4
Femmes	106,3	47,2	23,6	32,1	209,0
dont :					
Moins de 40 ans	47,1	12,3	4,5	4,8	68,8
40 à 49 ans	35,8	17,3	9,1	12,6	74,8
50 ans et plus	23,3	17,5	9,9	14,7	65,5
Ensemble 2005	116,5	66,6	33,4	40,7	257,2
Ensemble 2000	122,7	75,6	48,2	55,9	302,4
dont hommes	13,0	22,7	12,0	10,6	58,3
dont femmes	109,7	52,9	36,2	45,3	244,1

Champ : conjoints non coexploitants des exploitations professionnelles.

Source : AGRESTE - Enquête structure 2005 et recensement agricole 2000 (même échantillon)

Graphique 5
Les aides familiaux sont en majorité retraités



Source : AGRESTE - Enquête structure 2005

Bibliographie

- [1] GRIVAUX J. et RATTIN S. (2006), « Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2005 - L'agrandissement va de pair avec l'essor des formes sociétaires ». AGRESTE - *Primeur n° 181*.
- [2] RATTIN S. (2006), « Les femmes accèdent lentement à des statuts plus avantageux - En agriculture, la parité n'est pas de mise ». AGRESTE - *Primeur n° 175*.
- [3] RATTIN S. (2005), « 4 % des actifs familiaux touchent un salaire en 2003 - Salarié familial en agriculture : un statut en développement ». AGRESTE - *Primeur n° 163*.
- [4] BLANC M. (2005), « Trajectoires d'installations et leur pérennité dans les années 1990 ». AGRESTE - *Cahiers n° 3*.
- [5] RATTIN S. (2002), « L'agriculture au féminin se professionnalise ». AGRESTE - *Cahiers n° 2*.